

# BCGE SYNCHRONY MARKET FUND – BCGE Synchrony Swiss Equity

## Rapport annuel au 15 mars 2012

---

### Table des matières

• Direction et organisation .....	2
• Comité de surveillance .....	2
• Informations aux investisseurs .....	3
• Distribution du revenu net en 2011/2012 .....	3
• Politique d'investissement .....	4
• Aperçu .....	5
• Compte de fortune .....	5
• Compte de résultats .....	6
• Inventaire de la fortune .....	7
• Liste des transactions .....	9
• Commissions .....	10
• Offices de dépôt .....	10
• Calcul et évaluation de la valeur nette d'inventaire .....	10
• TER et PTR .....	10
• Rapport de performance .....	11
• Méthodologie .....	12
• Rapport abrégé de la société d'audit .....	13



Quai de l'île 17  
Case postale 2251  
CH-1211 Genève 2

[www.bcge.ch](http://www.bcge.ch)



Rue du Maupas 2  
Case postale 6249  
CH-1002 Lausanne

[www.gerifonds.ch](http://www.gerifonds.ch)

## Direction et organisation

---

### Conseil d'administration

Stefan BICHSEL  
Président  
Directeur général, BCV

Christian PELLA  
Vice-président  
Premier conseiller juridique, BCV

Jean-Daniel JAYET  
Membre  
Directeur, BCV

Christian BEYELER  
Membre  
Directeur, GERIFONDS SA

Christian CARRON  
Membre  
Directeur adjoint, GERIFONDS SA

### Société de direction

GERIFONDS SA  
Rue du Maupas 2, case postale 6249  
1002 Lausanne

Christian BEYELER, directeur  
Christian CARRON, directeur adjoint  
Nicolas BIFFIGER, sous-directeur  
Bertrand GILLABERT, sous-directeur

### Société d'audit

PricewaterhouseCoopers SA  
Case postale 1172, 1001 Lausanne

### Comité de surveillance

Pierre WEISS, président, BCGE Asset Management  
Christian CARRON, vice-président, GERIFONDS SA  
Anick BAUD-WOODTLI, membre, BCGE Asset Management  
Aman KAMEL, membre, BCGE Asset Management  
Marc RIOU, membre, BCGE Asset Management  
Sylvain ROSSIER, membre, BCGE Asset Management  
Frédéric NICOLA, membre, GERIFONDS SA

### Banque dépositaire

BCV, Lausanne

### Distributeurs

- Banque Cantonale de Genève, Genève
- Banque Cantonale Vaudoise, Lausanne
- Toutes les autres banques cantonales
- Adler & Co Privatbank SA, Zurich
- Banque Coop SA, Bâle
- Banque Heritage, Genève
- Banque Leumi (Suisse) SA, Zurich
- Banque Pasche SA, Genève
- Banque Sal. Oppenheim jr. & Cie (Suisse) SA, Zurich
- Cornèr Banca SA, Lugano
- Cronos Finance, Lausanne
- Dynagest SA, Genève
- Hyposwiss Private Bank Genève SA, Genève
- Hyposwiss Privatbank SA, Zurich
- Hypothekbank Lenzburg, Lenzburg
- IFP Fund Management SA, Pully
- InCore Bank SA, Zurich
- Lienhardt & Partner Privatbank Zurich SA, Zurich
- Lloyds TSB Bank Plc, Genève
- NPB Neue Privat Bank SA, Zurich
- Piquet Galland & Cie SA, Yverdon-les-Bains
- PKB Privatbank SA, Lugano
- Privatbank Von Graffenried SA, Berne
- Rahn & Bodmer Co, Zurich
- Swisscanto Asset Management SA, Berne

### Domiciles de souscription et de paiement

Banque Cantonale de Genève, Genève  
BCV, Lausanne

### Gestion du fonds



GERIFONDS SA a délégué la gestion du compartiment du BCGE SYNCHRONY MARKET FUND – BCGE Synchrony Swiss Equity à la Banque Cantonale de Genève.

## Informations aux investisseurs

Des modifications du contrat de fonds ont été publiées le 30 décembre 2011 et le 29 février 2012 dans la Feuille officielle suisse du commerce (FOSC) et sur la plateforme électronique [www.swissfunddata.ch](http://www.swissfunddata.ch). Ces modifications ont porté sur le droit à l'information des investisseurs, les politiques de placement, la répartition des risques, les prix d'émission et de rachat des parts et l'utilisation du résultat. Par décision du 6 mars 2012, l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA a approuvé les modifications du contrat de fonds et en a fixé l'entrée en vigueur au 16 mars 2012. Le dispositif de la décision FINMA a été publié le 7 mars 2012 sur la plateforme électronique [www.swissfunddata.ch](http://www.swissfunddata.ch) et le 8 mars 2012 dans la FOSC.

## Distribution du revenu net en 2011/2012

Date ex : 20 juin 2012

Date de paiement : 25 juin 2012

Par part	– BCGE Synchrony Swiss Equity
<b>Aux porteurs de parts domiciliés en Suisse</b>	
Montant brut	41.00
Impôt anticipé suisse de 35 %	14.35
Montant net par part	26.65
<b>Aux porteurs de parts non domiciliés en Suisse</b>	
Montant net par part	26.65
TID – CH	0.0000
TID – UE	0.0000
Coupon n°	18

## Politique d'investissement

### Rétrospective

A l'exception notable du compartiment investi dans les obligations de la Confédération suisse, l'exercice 2011-2012 de l'ombrelle BCGE SYNCHRONY MARKET FUND a souffert d'un environnement économique et financier dégradé et difficile, notamment pour les gérants actifs.

L'exercice sous revue a débuté quelques jours après la catastrophe naturelle et l'accident nucléaire de Fukushima (11 mars 2011). Les deuxième et troisième trimestres ont ensuite été marqués par l'intensification dramatique de la crise de la dette souveraine en zone euro. Les craintes d'une contagion systémique et d'un retour de l'économie mondiale en récession avaient de quoi déboussoler totalement les investisseurs. Tel fut le cas! Tandis que les actions corrigeaient brusquement, l'aversion pour le risque a atteint des sommets frôlant l'irrationnel. Les emprunts perçus comme sûrs ont joué leur rôle de valeur refuge, poussant les rendements vers de nouveaux plateaux historiques. Inversement, les rendements sur les dettes des pays européens périphériques ont augmenté à des niveaux insoutenables. Le franc suisse, monnaie refuge par excellence, s'est fortement apprécié. La BNS, face à cette « surévaluation extrême » menaçant « gravement l'économie suisse », a réalisé une opération coup de poing en introduisant un cours « plancher » de CHF 1.20 pour un euro le 6 septembre 2011, déclarant être prête à allouer des moyens illimités pour tenir cet objectif. Face à l'intensification de la crise financière et économique, la Banque Centrale Européenne a baissé à deux reprises son principal taux de refinancement (à 1 %) et a lancé deux opérations de refinancement à long terme (LTRO). Ces dernières ont permis d'éloigner le risque systémique et de rétablir une relative stabilité financière. Au premier trimestre 2012, la restructuration de la dette grecque, en repoussant le scénario d'un défaut pur et simple, a également participé à l'apaisement de la situation. Cependant, au moment de faire le bilan de l'exercice sous revue, il faut bien constater que les interrogations autour de la problématique de la dette demeurent. La zone euro, mais pas seulement, reste confrontée au dilemme de l'équilibre à trouver entre les mesures d'austérité et la stimulation de la croissance, objectifs fondamentalement inconciliables mais tout aussi importants pour sortir de la crise. Dans tous les cas, la situation reste critique, bien que la volonté de prendre des mesures soit désormais bien réelle. Outre-Atlantique, la politique monétaire ultra-accommodante menée par la Fed a produit les effets recherchés et soutenu la croissance américaine, dont la dynamique s'est accélérée vers la fin de l'année 2011.

Les investisseurs ont ainsi retrouvé un peu de leur confiance, permettant aux marchés actions de rebondir dès la fin du mois de novembre 2011. Au terme de l'exercice, cette tendance est renforcée par des anticipations d'une gestion toujours ordonnée

de la crise de la dette et par la publication de données macro-économiques encourageantes, notamment aux USA.

Entre le 16 mars 2011 et le 15 mars 2012, l'indice MSCI World a progressé de 6.37 % en dollar, l'indice européen Stoxx 600 de 5.68 % en euro, l'indice MSCI Emerging Markets affichant une performance de 0.11 %.

En Suisse, l'indice SPI a gagné 4.68 %, tandis que l'indice SPI Extra a perdu 7.11 %. Par contre et un peu contre toute attente, l'indice des obligations de la Confédération suisse a encore progressé de 7.83 % au cours de la période sous revue.

### Perspectives

Après une fin d'année 2011 caractérisée par un ralentissement marqué de l'activité économique à un niveau mondial, les signaux macroéconomiques sont, en ce début d'année 2012, plus encourageants. Notre scénario de base est celui d'un ralentissement de l'activité économique mondiale en 2012. L'année 2012 sera une année de transition vers une croissance plus soutenue en 2013. Les Etats-Unis font figure d'exception dans la mesure où la croissance devrait déjà accélérer en 2012. Cependant, les mesures de consolidation budgétaire qui devront être adoptées pèseront sur cette dynamique en 2013. En zone euro, l'activité devrait, au mieux, se stabiliser en 2012 avant une modeste accélération l'année suivante. Du côté des économies émergentes, la croissance sera encore robuste mais ralentira. Nous attendons toujours des politiques monétaires accommodantes, notamment aux USA, en zone euro et en Suisse. Face à une aversion au risque qui devrait s'inscrire en baisse et tirés par des signaux plus positifs en termes de croissance, les taux d'intérêt de référence des pays « cœur » devraient progressivement augmenter.

### Evolution du segment

Pendant l'exercice sous revue, le fonds a affiché une performance hors frais de 3.10 %, en comparaison avec le FTSE RAFI Switzerland index, qui lui a progressé de 2.81 % sur la même période. Sur la base de la VNI, c'est-à-dire tous frais inclus, la performance du fonds a été de 2.47 % (dividendes réinvestis). La masse sous gestion du fonds a augmenté de 10.1 millions, soit une hausse de 14.50 % sur la période.

Le tracking-error ex-post calculé depuis la création du fonds (sur la base des cours de fin de mois) s'élève à 0.50 %, contre 0.17 % sur une année.

### Evolution du nombre de parts

Sur la période considérée, le nombre de parts a augmenté de 5'155 unités soit une augmentation de 14.40 %.

Aperçu	Période comptable	Devise des classes	16.03.11	16.03.10	16.03.09	16.03.08
			15.03.12	15.03.11	15.03.10	15.03.09
Fortune nette du fonds à la fin de la période comptable		CHF	79'928'026.82	69'799'202.23	76'387'384.14	49'963'177.30
Portfolio Turnover Rate (PTR)			18.31 %	54.59 %	6.16 %	11.07 %
Parts en circulation à la fin de la période comptable			41'004	35'849	36'036	34'112
Valeur nette d'inventaire d'une part à la fin de la période comptable		CHF	1'949.27	1'947.03	2'119.75	1'464.68
Distribution par part		CHF	41.00	44.80	45.80	49.30
Total Expense Ratio (TER)			0.60 %	0.52 %	0.49 %	0.50 %

Les chiffres et indications mentionnés dans ce rapport font référence à des événements passés et n'offrent aucune garantie quant aux résultats futurs.

## Compte de fortune

(Valeurs vénales)	15.03.12	15.03.11
Avoirs en banque à vue	100'235.85	65'302.55
Valeurs mobilières Actions et autres titres de participation et droits-valeurs	79'723'605.64	69'352'133.97
Autres actifs	144'149.33	416'665.31
<b>Fortune totale du fonds à la fin de la période comptable</b>	<b>79'967'990.82</b>	<b>69'834'101.83</b>
Autres engagements	-39'964.00	-34'899.60
<b>Fortune nette du fonds à la fin de la période comptable</b>	<b>79'928'026.82</b>	<b>69'799'202.23</b>

Evolution du nombre de parts	Période comptable	16.03.11	16.03.10
		15.03.12	15.03.11
Position au début de la période comptable		35'849	36'036
Parts émises		6'582	3'770
Parts rachetées		-1'427	-3'957
<b>Position à la fin de la période comptable</b>		<b>41'004</b>	<b>35'849</b>

## Variation de la fortune nette du fonds

Fortune nette du fonds au début de la période comptable	69'799'202.23	76'387'384.14
Distribution prévue lors de la dernière clôture annuelle	-1'606'035.20	-1'650'448.80
Solde des mouvements de parts	9'056'202.27	-612'519.10
Résultat total	2'678'657.52	-4'325'214.01
<b>Fortune nette du fonds à la fin de la période comptable</b>	<b>79'928'026.82</b>	<b>69'799'202.23</b>

Compte de résultats	Période comptable	16.03.11	16.03.10
		15.03.12	15.03.11
<b>Revenus</b>			
Revenus des avoirs en banque à vue		32.75	117.51
Revenus des valeurs mobilières			
Actions et autres titres de participations et droits-valeurs		1'555'779.20	1'967'770.50
Revenus sur prêt de titres		1'192.24	3'155.52
Participation des souscripteurs aux revenus nets courus		186'980.88	184'626.27
<b>Total des revenus</b>		1'743'985.07	2'155'669.80
<b>Charges</b>			
Bonifications réglementaires			
Commission forfaitaire de gestion		-427'655.80	-387'798.85
Participation des porteurs de parts sortants aux revenus nets courus		-35'604.14	-178'984.00
<b>Total des charges</b>		-463'259.94	-566'782.85
<b>Résultat net</b>		1'280'725.13	1'588'886.95
Gains et pertes de capital réalisés		-528'349.12	3'608'475.60
<b>Résultat réalisé</b>		752'376.01	5'197'362.55
Gains et pertes de capital non réalisés		1'926'281.51	-9'522'576.56
<b>Résultat total</b>		2'678'657.52	-4'325'214.01
<b>Utilisation du résultat</b>			
Résultat net		1'280'725.13	1'588'886.95
Report de l'année précédente		685'282.77	702'431.02
<b>Résultat disponible pour être réparti</b>		1'966'007.90	2'291'317.97
Résultat prévu pour être distribué aux investisseurs		1'681'164.00	1'606'035.20
Report à compte nouveau		284'843.90	685'282.77
<b>Total</b>		1'966'007.90	2'291'317.97

## Inventaire de la fortune du fonds à la fin de la période comptable

ISIN	Désignation	Nombre/Nominal	Monnaie	Cours	Valeur vénale	en %
<b>Valeurs mobilières cotées en bourse</b>						
<b>Actions et autres titres de participation et droits-valeurs</b>					<b>79'723'605.64</b>	<b>99.69</b>
CH0027752242	Petroplus Holdings nom.	42'300	CHF	0.67	28'341.00	0.04
CH0048265513	Transocean nom.	40'085	CHF	51.40	2'060'369.00	2.57
<b>Pétrole et gaz</b>					<b>2'088'710.00</b>	<b>2.61</b>
CH0010645932	Givaudan nom.	550	CHF	863.50	474'925.00	0.59
CH0011037469	Syngenta nom.	5'400	CHF	302.00	1'630'800.00	2.04
CH0012142631	Clariant nom.	42'681	CHF	12.94	552'292.14	0.69
<b>Matériaux de base</b>					<b>2'658'017.14</b>	<b>3.32</b>
CH0002497458	SGS nom.	442	CHF	1'707.00	754'494.00	0.94
CH0012138605	Adecco nom.	20'700	CHF	49.12	1'016'784.00	1.27
CH0012214059	Holcim nom.	39'550	CHF	63.00	2'491'650.00	3.12
CH0012221716	ABB nom.	128'010	CHF	19.36	2'478'273.60	3.10
CH0024638196	Schindler Holding bp	1'276	CHF	111.90	142'784.40	0.18
CH0024638212	Schindler Holding nom.	2'150	CHF	110.10	236'715.00	0.30
CH0025238863	Kuehne + Nagel Intl nom.	4'000	CHF	122.30	489'200.00	0.61
CH0030170408	Geberit nom.	2'460	CHF	195.40	480'684.00	0.60
CH0038388911	Sulzer nom.	2'575	CHF	130.30	335'522.50	0.42
<b>Industries</b>					<b>8'426'107.50</b>	<b>10.54</b>
CH0010570759	Lindt & Spruengli nom.	8	CHF	32'325.00	258'600.00	0.32
CH0010570767	Lindt & Spruengli bp	44	CHF	2'838.00	124'872.00	0.16
CH0012255144	The Swatch Group nom.	2'690	CHF	75.60	203'364.00	0.25
CH0012255151	The Swatch Group	1'740	CHF	435.00	756'900.00	0.95
CH0038863350	Nestle nom.	279'615	CHF	56.70	15'854'170.50	19.82
CH0043238366	Aryzta nom.	7'558	CHF	44.35	335'197.30	0.42
CH0045039655	Cie Financiere Richemont	26'715	CHF	59.45	1'588'206.75	1.99
<b>Biens de consommation</b>					<b>19'121'310.55</b>	<b>23.91</b>
CH0012005267	Novartis nom.	237'395	CHF	50.40	11'964'708.00	14.96
CH0012032048	Roche Holding bj	54'730	CHF	160.40	8'778'692.00	10.98
CH0013841017	Lonza Group nom.	5'618	CHF	47.10	264'607.80	0.33
US87162M4096	Synthes	2'590	CHF	156.40	405'076.00	0.51
<b>Santé</b>					<b>21'413'083.80</b>	<b>26.78</b>
CH0008742519	Swisscom nom.	2'590	CHF	358.50	928'515.00	1.16
<b>Télécommunications</b>					<b>928'515.00</b>	<b>1.16</b>
CH0011075394	Zurich Financial Services nom.	28'320	CHF	242.00	6'853'440.00	8.58
CH0012138530	Credit Suisse Group nom.	184'560	CHF	26.81	4'948'053.60	6.19
CH0012271687	Helvetia Holding nom.	1'097	CHF	335.00	367'495.00	0.46
CH0012410517	Baloise-Holding nom.	9'500	CHF	75.30	715'350.00	0.89
CH0014852781	Swiss Life Holding nom.	13'855	CHF	111.40	1'543'447.00	1.93
CH0021783391	Pargesa Holding	6'056	CHF	67.75	410'294.00	0.51
CH0024899483	UBS nom.	390'045	CHF	13.19	5'144'693.55	6.43
CH0102484968	Julius Baer Gruppe nom.	12'700	CHF	37.83	480'441.00	0.60
CH0102659627	GAM Holding nom.	18'350	CHF	13.25	243'137.50	0.30
CH0126881561	Swiss Re nom.	74'200	CHF	59.05	4'381'510.00	5.48
<b>Sociétés financières</b>					<b>25'087'861.65</b>	<b>31.37</b>

Avoirs en banque à vue	100'235.85	0.13
Actions et autres titres de participation et droits-valeurs	79'723'605.64	99.69
Autres actifs	144'149.33	0.18
<b>Fortune totale du fonds à la fin de la période comptable</b>	<b>79'967'990.82</b>	<b>100.00</b>
Autres engagements	-39'964.00	
<b>Fortune nette du fonds à la fin de la période comptable</b>	<b>79'928'026.82</b>	

#### Risques sur instruments dérivés selon Commitment I

Total	augmentant l'engagement	0.00
-------	-------------------------	------

Total	réduisant l'engagement	0.00
-------	------------------------	------

Genre d'instrument	FI (Futures indices)	OI (Options indices)	DT (Devises à terme)
	FT (Futures taux)	OA (Options actions)	WA (Warrants actions)

#### Informations supplémentaires et opérations hors-bilan

Valeurs mobilières prêtées pour une durée illimitée à la date du bilan:	selon liste séparée
Valeurs mobilières mises en pension à la date du bilan:	0.00
Montant du compte prévu pour être réinvesti:	0.00
Indication sur les Soft Commission Agreements:	La direction du fonds n'a conclu aucune convention dite de « soft commissions ».



## Liste des transactions pendant la période comptable

ISIN	Désignation	Achats 2)	Ventes 3)	ISIN	Désignation	Achats 2)	Ventes 3)
<b>Positions ouvertes à la fin de la période comptable</b>				<b>Positions fermées en cours de période comptable</b>			
<b>Actions et autres titres de participation et droits-valeurs</b>				<b>Actions et autres titres de participation et droits-valeurs</b>			
CH0002497458	SGS nom.	45		CH0014852781	Swiss Life Holding nom.	1'949	2'103
CH0008742519	Swisscom nom.	421	376	CH0021783391	Pargesa Holding	460	350
CH0010570759	Lindt & Spruengli nom.	8		CH0024638212	Schindler Holding nom.	249	
CH0010570767	Lindt & Spruengli bp	44		CH0024899483	UBS nom.	63'781	147'536
CH0010645932	Givaudan nom.	55	119	CH0025238863	Kuehne + Nagel Intl nom.	407	516
CH0011037469	Syngenta nom.	728	654	CH0027752242	Petroplus Holdings nom.	9'131	
CH0011075394	Zurich Financial Services nom.	4'564	1'458	CH0030170408	Geberit nom.	280	
CH0012005267	Novartis nom.	64'686	8'561	CH0038388911	Sulzer nom.	2'575	
CH0012032048	Roche Holding bj	9'119	7'300	CH0038863350	Nestle nom.	69'584	10'338
CH0126881561	Swiss Re nom.	75'015	815	CH0043238366	Aryzta nom.	7'558	
CH0012138530	Credit Suisse Group nom.	42'191	4'838	CH0045039655	Cie Financiere Richemont	4'434	6'995
CH0012138605	Adecco nom.	3'412	4'359	CH0048265513	Transocean nom.	40'714	629
CH0012142631	Clariant nom.	5'743	13'729	CH0102484968	Julius Baer Gruppe nom.	1'653	1'487
CH0012214059	Holcim nom.	10'084	620	CH0102659627	GAM Holding nom.	2'692	40'787
CH0012221716	ABB nom.	24'258	2'020	US87162M4096	Synthes	440	
CH0012255144	The Swatch Group nom.	365	2'477				
CH0012255151	The Swatch Group	148					
CH0012271687	Helvetia Holding nom.	95	90				
CH0012410517	Baloise-Holding nom.	977					
CH0013841017	Lonza Group nom.	5'618					

## Valeurs mobilières prêtées pour une durée illimitée à la fin de la période comptable

ISIN	Désignation	Taille du prêt
CH0012142631	Clariant nom.	25'000

- 1) Arrondi ou non selon le contrat de fonds en vigueur à la date de clôture
- 2) Les achats englobent entre autres les transactions suivantes: achats / titres gratuits / conversions / changements de raisons sociales / splits / dividendes en actions/en espèces / répartitions des titres / transferts / échanges entre sociétés / distributions droits de souscription et d'options
- 3) Les ventes englobent entre autres les transactions suivantes: ventes / tirages au sort / sorties après échéance / exercices de droits de souscription et d'options / conversions / reverse-splits / remboursements / transferts / échanges entre sociétés
- 4) Selon une communication de l'Administration fédérale des contributions
- 5) En pour-cent de la fortune nette du fonds

## Commissions

BCGE SYNCHRONY MARKET FUND	Commission d'émission en faveur des distributeurs	Commission de gestion forfaitaire annuelle appliquée	Indemnité pour frais accessoires en faveur du fonds	
			A l'émission	Au rachat
– BCGE Synchrony Swiss Equity	max. 2.50%	0.60%	0.15%	0.15%

La direction du fonds peut verser des indemnités de distribution aux distributeurs et partenaires de distribution (distributeurs autorisés, directions de fonds, banques, négociants en valeurs mobilières, compagnies d'assurances, gestionnaires de fortune, partenaires de distribution plaçant les parts de fonds exclusivement auprès d'investisseurs institutionnels dont la trésorerie est gérée à titre professionnel).

La direction du fonds peut en outre accorder des rétrocessions directement aux investisseurs institutionnels détenant des parts des compartiments du fonds pour des tiers d'un point de vue économique (compagnies d'assurances-vie, caisses de pensions et autres institutions de prévoyance, fondations de placement, directions et sociétés suisses de fonds, directions et sociétés étrangères de fonds, sociétés d'investissement).

La direction du fonds n'a pas conclu de Soft Commission Agreements.

Le taux maximal des commissions de gestion des fonds cibles est de 3%.

## Offices de dépôt

SIX SIS, Zurich  
 SIS, USA

## Calcul et évaluation de la valeur nette d'inventaire

Les placements négociés en bourse ou sur un autre marché réglementé ouvert au public sont évalués selon les cours du marché principal. D'autres placements ou les placements pour lesquels aucun cours du jour n'est disponible sont évalués au prix qui pourrait en être obtenu s'ils étaient vendus avec soin au moment de l'évaluation. Pour la détermination de la valeur vénale, la direction du fonds utilise dans ce cas des modèles et principes d'évaluation appropriés et reconnus dans la pratique.

Les placements collectifs ouverts de capitaux sont évalués à leur prix de rachat ou à la valeur nette d'inventaire. S'ils sont négociés régulièrement à une bourse ou sur un autre marché réglementé ouvert au public, la direction du fonds peut les évaluer selon le paragraphe ci-dessus.

Les avoirs en banque sont évalués avec leur montant plus les intérêts courus. En cas de changements notables des conditions du marché ou de la solvabilité, la base d'évaluation des avoirs en banque à terme est adaptée aux nouvelles circonstances.

La valeur nette d'inventaire d'une part d'un compartiment est obtenue à partir de la valeur vénale de la fortune du compartiment, réduite d'éventuels engagements du compartiment, divisée par le nombre de parts en circulation. Il y a arrondi à deux décimales.

## TER et PTR

Le TER et le PTR ont été calculés conformément à la « Directive pour le calcul et la publication du TER et du PTR de placements collectifs de capitaux » publiée par la Swiss Funds Association SFA le 16 mai 2008.

## Rapport de performance

		2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012 au 15 mars
Performance en CHF											
Rendement total net (VNI)	%	20.69	5.98	34.60	20.11	-0.59	-33.95	21.99	2.48	-9.91	10.00
Nom de l'indice FTSE RAFI Switzerland – en CHF (voir notes 6 et 7)											
Rendement de l'indice	%	22.06	6.89	35.61	20.67	-0.05	-34.05	23.18	2.92	-9.64	10.16
Fortune nette du fonds	mio CHF	96.0	101.7	127.2	125.8	81.4	57.9	74.2	72.5	72.2	79.9
En % du total de la firme	%	2.86	2.64	2.73	2.20	1.43	1.24	1.23	1.10	1.11	1.13
Fortune totale de la firme	mio CHF	3'355.2	3'851.4	4'663.9	5'710.7	5'685.1	4'686.0	6'037.3	6'591.6	6'505.7	7'065.0
Mesures externes de risque											
– Corrélation		1.00	1.00	1.00	1.00	1.00	1.00	1.00	1.00	1.00	1.00
– Volatilité	%	15.97	9.28	7.60	8.38	10.79	16.82	18.76	9.96	14.69	2.89
– Risque actif (tracking error)	%	0.58	0.40	0.11	0.14	0.98	0.28	0.22	0.27	0.17	0.02
– Bêta		0.98	0.98	1.00	0.99	1.06	0.99	1.00	0.98	0.99	1.01
– Ratio de Sharpe		1.28	0.59	4.46	2.23	-0.28	-2.17	1.15	0.23	-0.69	20.44
– Taux de placement hors risque	%	0.2336	0.4859	0.7297	1.44	2.4750	2.4987	0.3928	0.1900	0.1590	0.0441

### Notes

1. La fréquence de calcul de la performance de l'indice est mensuelle.
2. Aucun effet de levier significatif n'existe dans les fonds de la firme.
3. Pourcentage du compartiment investi dans des régions non couvertes par l'indice: non significatif.
4. La performance est calculée sur la valeur nette d'inventaire, après déduction de l'ensemble des commissions et frais prévus aux articles 18 et 19 du contrat du fonds.
5. GERIFONDS SA a délégué la gestion du compartiment du BCGE SYNCHRONY MARKET FUND – BCGE Synchrony Swiss Equity à la Banque Cantonale de Genève.
6. Les données historiques du 01.05.2002 au 31.12.2004 ont été recalculées à la suite de la prise en compte de l'indice SPI® Total Return pour cette période également.
7. L'indice de référence jusqu'au 31.12.2010 était le SPI® en CHF. Le nouvel indice de référence à partir du 01.01.2011 est le FTSE RAFI Switzerland.

Le compartiment – BCGE Synchrony Swiss Equity a été repris par GERIFONDS SA en tant que direction du fonds le 1<sup>er</sup> mai 2002.

## Méthodologie

---

1. Les titres sont évalués au cours du marché, en date de comptabilisation.
2. La performance est calculée sur la valeur nette d'inventaire (VNI) des fonds en tenant compte de la distribution.
3. La fréquence de calcul de la performance des fonds est la même que celle de la VNI.
4. La performance est calculée frais de gestion et d'opérations déduits.
5. Les rendements sont chaînés géométriquement (méthode « time-weighted return »).
6. Les mesures de risque présentées (volatilité et ratio de Sharpe) sont calculées sur l'année en cours. En cas de changement de fréquence en cours d'année de la série analysée, les mesures sont calculées comme la moyenne des différentes sous-séries annualisées.
7. Corrélation: corrélation entre la performance du fonds et celle de son indice.
8. Volatilité: écart-type annualisé de la série de rendements.
9. Tracking error: écart-type annualisé de la différence de la performance du fonds et de son indice.
10. Bêta: pente résultante d'une régression linéaire entre la performance du fonds et celle de son indice.
11. Ratio de Sharpe: moyenne des rendements annualisés du fonds moins le taux sans risque divisé par la volatilité de la performance du fonds.
12. Annualisation de l'écart-type: multiplication par la racine de 250 pour une série journalière, 52 pour une série hebdomadaire et 12 pour une série mensuelle.
13. Les frais et commissions d'émission ou de rachat des parts ne sont pas pris en compte dans le calcul de performance.
14. Les impôts anticipés récupérables sur les revenus des placements sont provisionnés à la date ex.
15. Des informations complémentaires sur les politiques de calcul et de présentation des performances sont disponibles sur demande.
16. Les taux et répartitions des commissions forfaitaires de gestion sont mentionnés plus haut dans le rapport.
17. La date de création du composite correspond toujours à la date de création de la première classe lancée.

## Rapport abrégé de l'organe de révision selon la loi sur les placements collectifs au Conseil d'administration de la société de direction de fonds sur les rapports annuels pour l'exercice terminé le 15 mars 2012 de BCGE SYNCHRONY MARKET FUND

En notre qualité de société d'audit selon la loi sur les placements collectifs, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du fonds de placement BCGE SYNCHRONY MARKET FUND composé des compartiments suivants :

- BCGE Synchrony Europe Equity
- BCGE Synchrony Small & Mid Caps CH
- BCGE Synchrony Swiss Equity
- BCGE Synchrony Swiss Government Bonds
- BCGE Synchrony US Equity

et comprenant le compte de fortune et le compte de résultats, les indications relatives à l'utilisation du résultat et à la présentation des coûts ainsi que les autres indications selon l'art. 89 al. 1 let. b-h de la loi suisse sur les placements collectifs (LPCC) pour l'exercice arrêté au 15 mars 2012.

### *Responsabilité du Conseil d'administration de la société de direction de fonds*

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions de la loi suisse sur les placements collectifs, aux ordonnances y relatives ainsi qu'au contrat du fonds de placement et au prospectus, incombe au Conseil d'administration de la société de direction de fonds. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration de la société de direction de fonds est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

### *Responsabilité de la société d'audit selon la loi sur les placements collectifs*

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et

les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'existence et l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

### *Opinion d'audit*

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 15 mars 2012 sont conformes à la loi suisse sur les placements collectifs, aux ordonnances y relatives ainsi qu'au contrat du fonds de placement et au prospectus.

### **Rapport sur d'autres dispositions légales**

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et à l'art. 127 LPCC ainsi que celles régissant l'indépendance (art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

PricewaterhouseCoopers SA

Simona Terranova  
*Expert-réviser*  
*Auditeur responsable*

Jean-Sébastien Lassoche  
*Expert réviser*

Lausanne, le 25 juin 2012